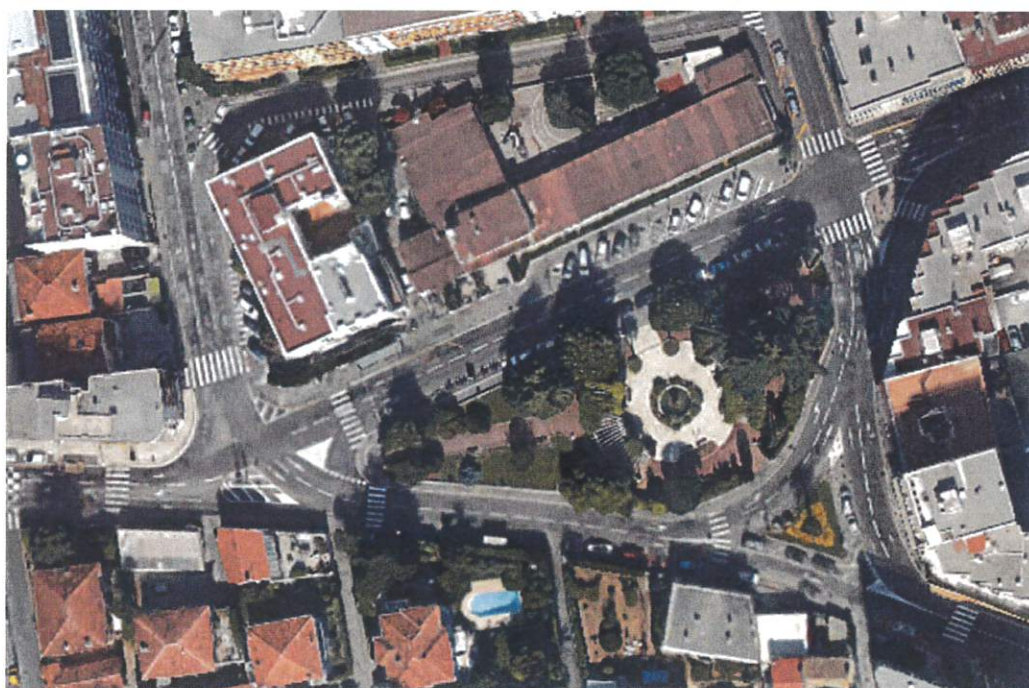


DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DE LA METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

PROJET DE REQUALIFICATION DU SQUARE BENES



CERTIFICATS D’AFFICHAGE



26 NOV. 2021

ARRIVEE

ATTESTATION D'AFFICHAGE

Il est procédé depuis le 24 novembre 2021 à l'affichage au siège de la Métropole Nice Côte d'Azur sur les panneaux habituels, et sur le site de la Métropole Nice Côte d'Azur www.nicecotedazur.org, dans la rubrique : La Métropole / publications et marchés / affichage légal des actes réglementaires de l'avis et de l'arrêté métropolitain du 22 novembre 2021, prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement d'emprises du domaine public routier métropolitain, en vue du projet de requalification du Square Bènes à Saint-Laurent-du-Var.

Nice, le 24 NOV. 2021

**Pour le Président et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées,**



Nadège AVALLET

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

ATTESTATION D'AFFICHAGE SUR SITE

Métropole Nice Côte d'Azur

Commune de Saint-Laurent-du-Var

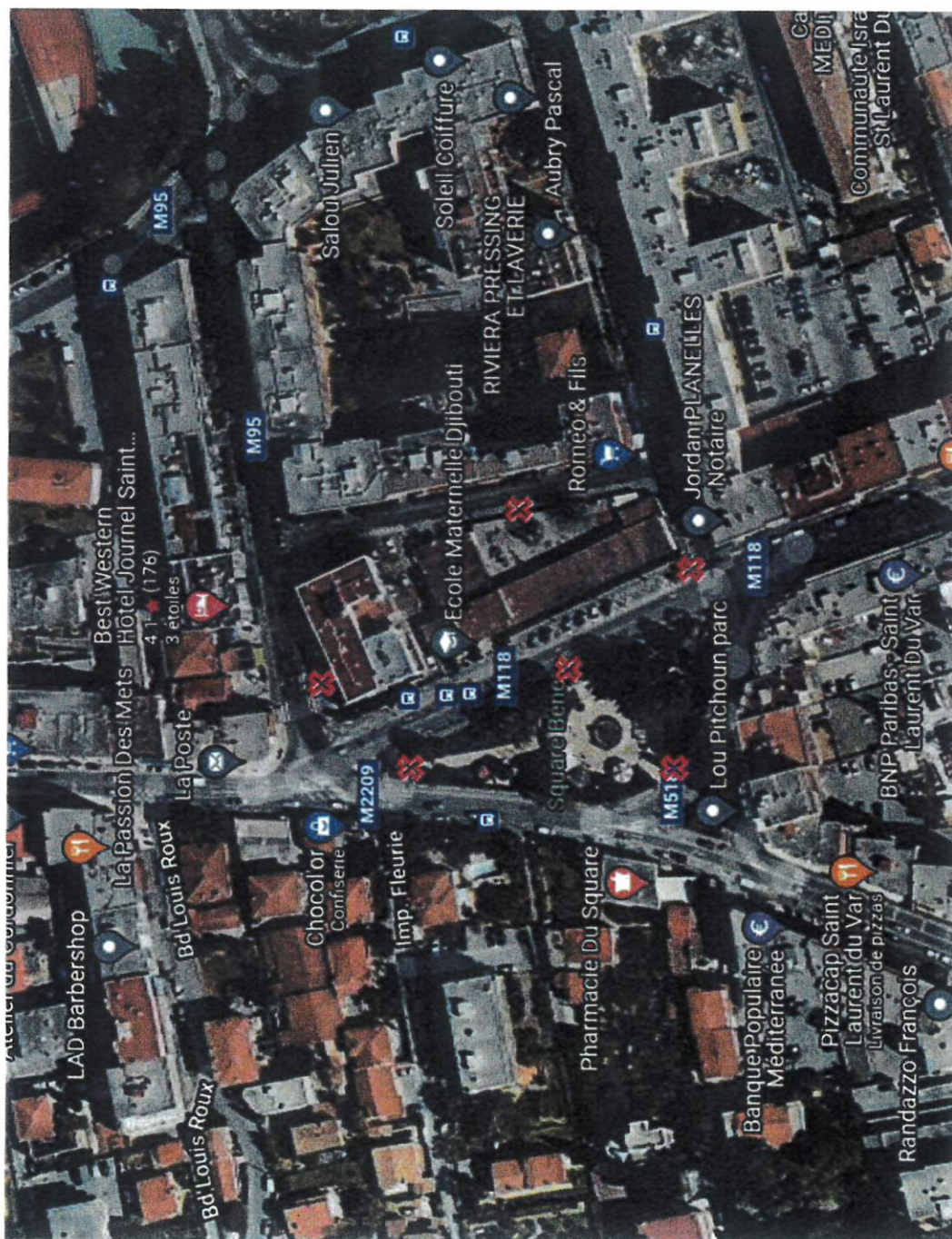
Il est procédé à l'affichage depuis le 24 novembre 2021, dans le secteur de l'opération dans les lieux fréquentés par le public (à 6 emplacements), de l'avis d'enquête publique relatif au déclassement d'emprises du domaine public communal et du domaine public routier métropolitain de la section AT, dans le cadre du projet de requalification du square Bènes sur la commune de Saint-Laurent-du-Var.

Fait à Nice, le 30 NOV. 2021

**Pour le Président et la Vice-Présidente
empêchée,
La Conseillère Métropolitaine,**



Martine OUAKNINE



Emplacements panneaux d'affichage



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Joseph SEGURA, Maire de la commune de SAINT-LAURENT-DU-VAR atteste
que les documents ci-dessous :

- Arrêté du Maire du 22 novembre 2021 – Ouverture de l'enquête publique relative au déclassement d'emprises du domaine public de la commune de Saint-Laurent-du-Var en vue du projet de requalification du Square BENES à Saint-Laurent-du-Var – Désignation d'un commissaire-enquêteur,
- Arrêté Métropolitain du 22 novembre 2021 – Prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement d'emprises du domaine public routier métropolitain, en vue du projet de requalification du Square BENES à Saint-Laurent-du-Var,
- Affiche A2 – Avis d'enquête publique de déclassement d'emprises du domaine public communal et du domaine public routier métropolitain, en vue du projet de requalification du Square BENES à Saint-Laurent-du-Var,

ont fait l'objet d'un affichage le 24 novembre 2021 sur le panneau communal de la Mairie, réservé à cet effet, ainsi que sur le site de l'opération, 6 emplacements, conformément à la main courante de la Police Municipale du 24 novembre 2021 et le resteront jusqu'au 12 janvier 2022 inclus.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Laurent-Var, le 25 novembre 2021

P/ Le Maire de Saint-Laurent-du-Var
Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes
Vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Joseph SEGURA

Magali ANFOSSI,
Chef du Service Juridique, Règlementation et Patrimoine



CERTIFICAT DE MISE EN LIGNE

=====

Je soussigné, Joseph SEGURA, Maire de Saint-Laurent-du-Var, CERTIFIE avoir fait mettre en ligne sur le site Internet de la Ville les pièces ci-après dénommées :

- Arrêté du Maire du 22 novembre 2021 - Ouverture de l'enquête publique relative au déclassement d'emprises du domaine public de la Commune de Saint-Laurent-du-Var en vue du projet de requalification du Square BENES à Saint-Laurent-du-Var - Désignation d'un commissaire-enquêteur,

- Arrêté Métropolitain du 22 novembre 2021 - Prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement d'emprises du domaine public routier métropolitain en vue du projet de requalification du Square BENES à Saint-Laurent-du-Var,

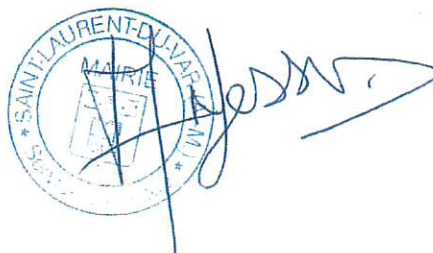
- Avis d'enquête publique de déclassement d'emprises du domaine public communal et du domaine public routier métropolitain, en vue du projet de requalification du Square BENES à Saint-Laurent-du-Var,

et ce, à compter du 24 novembre 2021 et elles le resteront jusqu'au 12 janvier 2022 inclus.

Fait à Saint-Laurent-du-Var, le 06 DEC. 2021

**Pour le Maire de Saint-Laurent-du-Var
Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes
Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur**

**Le chef du Service Juridique, Réglementation et Patrimoine
Magali ANFOSSI**



Hôtel de Ville
222 Esplanade du Levant
06700 Saint-Laurent-du-Var
Standard : 04 92 12 42 42 - Fax : 04 92 12 42 43